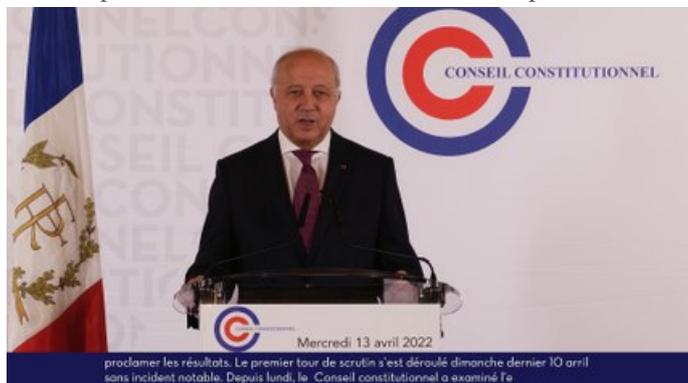


Annnonce par Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, des résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle

Vidéo :

Annnonce par Laurent Fabius des résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle



<https://dai.ly/x89ym3c>

En application de l'article 58 de notre Constitution, le Conseil constitutionnel est chargé de veiller à la régularité de l'élection présidentielle et d'en proclamer les résultats.

Le premier tour de scrutin s'est déroulé dimanche dernier 10 avril sans incident notable.

Depuis lundi, le Conseil a examiné l'ensemble des procès-verbaux de recensement transmis par les services de l'Etat et a pris connaissance des rapports de nos 2 000 délégués. Nous avons procédé au redressement de certains résultats et à la rectification d'erreurs matérielles et nous avons examiné les protestations et les réclamations qui nous ont été adressées. Dans les bureaux de vote où s'étaient produites des irrégularités substantielles, d'ailleurs peu nombreuses, nous avons annulé les suffrages exprimés : au total, 10 216 suffrages ont été annulés. Ce travail a été effectué avec l'appui de 10 rapporteurs adjoints issus du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes.

Après avoir procédé à toutes ces opérations, le Conseil constitutionnel, sous ma présidence, a arrêté les résultats du premier tour de l'élection présidentielle.

Sur un total de 48 747 876 d'électeurs inscrits, le nombre de votants a été de 35 923 707, soit un taux d'abstention de 26,31 %. Le nombre des bulletins blancs est de 543 609. Le nombre de bulletins nuls est de 247 151. Le nombre de suffrages valablement exprimés est de 35 132 947. Les résultats obtenus par les douze candidats sont les suivants, par ordre croissant de nombre de suffrages :

- Nathalie ARTHAUD : 197 094 voix, soit 0,56 % des suffrages exprimés
- Philippe POUTOU : 268 904 voix, soit 0,76 % des suffrages exprimés
- Anne HIDALGO : 616 478 voix, soit 1,74 % des suffrages exprimés
- Nicolas DUPONT AIGNAN : 725 176 voix, soit 2,06 % des suffrages exprimés
- Fabien ROUSSEL : 802 422 voix, soit 2,28 % des suffrages exprimés
- Jean LASSALLE : 1 101 387 voix, soit 3,13 % des suffrages exprimés
- Yannick JADOT : 1 627 853 voix, soit 4,63 % des suffrages exprimés
- Valérie PÉCRESSE : 1 679 001 voix, soit 4,78 % des suffrages exprimés
- Eric ZEMMOUR : 2 485 226 voix, soit 7,07 % des suffrages exprimés
- Jean-Luc MÉLENCHON : 7 712 520 voix, soit 21,95 % des suffrages exprimés
- Marine LE PEN : 8 133 828 voix, soit 23,15 % des suffrages exprimés
- Emmanuel MACRON : 9 783 058 voix, soit 27,85 % des suffrages exprimés.

Les deux candidats arrivés en tête du premier tour sont donc Emmanuel MACRON et Marine LE PEN.

Conformément à l'article 7 de la Constitution et puisque l'un et l'autre m'ont confirmé par écrit qu'ils maintenaient leur candidature, ce sont M. MACRON et Mme LE PEN qui seront candidats dimanche 24 avril pour le second tour de l'élection présidentielle.

L'ensemble de ces résultats seront publiés demain au *Journal officiel*.